

Procès Passanante

Le Révolté

22 mars 1879

Naples, 12 mars.

Le 6 mars, une foule énorme entourait le palais de justice de Naples. Le procès Passanante allait commencer. L'accusé parut, le sourire sur les lèvres, devant ses juges qu'il déclara ne pas reconnaître compétents, et devant une foule compacte qui avait envahi la salle.

On peut résumer ses réponses en peu de mots. « Je n'ai pas été offensé personnellement — dit-il — ni par le roi, ni par le gouvernement actuel. Je n'ai pas la haine de Humbert de Savoie, mais j'ai en haine tous les rois, car ils empêchent la réalisation de mon idéal, la République universelle.

« La majorité qui se résigne à son sort est coupable, et c'est à la minorité à la rappeler à son devoir. La nécessité de réformer la société se fait de plus en plus sentir. Les réformes politiques n'aboutissent à rien. Le peuple symbolisait l'ancien gouvernement par les trois *F* proverbiaux : *Festa* (fête), *Farina* (farine), *Forca* (gibet). Le gouvernement actuel peut être symbolisé par trois *P* : *Parlate* (parlez), *Pagate* (payez), *Piangete* (pleurez), ce qui est à peu près la même chose.

« On dit que toute propriété est le fruit du travail. Ce n'est pas vrai : je pourrais citer bien des propriétés qui viennent d'une autre source. La société que je rêve devrait limiter l'accumulation des richesses, elle devrait assurer le travail, c'est-à-dire les moyens de vivre, à tout le monde.

« Quant à moi personnellement, je n'ai pas à me plaindre du gouvernement constitué. Mais nous ne sommes pas créés uniquement pour nous-même ; je ne croyais pas trouver dans un changement de l'organisation sociale quelque avantage pour moi ; je me préoccupais du bien du peuple.

« Dans ma tentative, je n'ai pas eu de complices ; encore moins suis-je un mandataire. J'ai été seul à concevoir l'idée de l'attentat, seul j'ai médité les moyens de l'accomplir. Si j'avais eu des complices, j'aurais pu me procurer une arme meilleure et plus sûre. Il n'y a pas eu de complot, et c'est à cause de cela que j'ai douté un instant des résultats de mon attentat. J'ai pensé cependant que les coups inopinés sont ceux qui le plus souvent amènent des résultats inattendus.

« L'idée naquit en moi spontanément à la vue des richesses, des banquets, des festins de peu de gens, comparés à la misère, à la faim, à l'avilissement du peuple. Je vendis ma blouse pour trois francs et demi, pour acheter le couteau ; avec le reste, j'ai acheté le drap, pour faire le petit drapeau rouge. L'écriteau, collé sur le drapeau : « Vive la République universelle, vive Orsini, mort aux rois ! » je l'ai écrit de ma main. Avant l'attentat, je savais déjà que je serais tué ou exécuté. »

Voilà les réponses de Passanante, qui nous donnent déjà une idée de l'homme. Pour compléter cette idée, voici quelques phrases, tirées de ses écrits :

« Le plus grand désir de tous les peuples a toujours été et sera toujours le désir de changer les conditions dans lesquelles il se trouve : de vouloir le travail, la liberté, l'indépendance continues. Cet avenir, c'est l'espérance du peuple qui lui donne le courage. Le peuple peut être riche par la solidarité. Par le moyen de la solidarité entre Etat et Etat, entre province et province, par l'association étendue, la misère disparaîtrait en un clin d'œil... A présent, lorsqu'un quart seulement des hommes travaille, ils ne peuvent pas soutenir la société entière, et parfois il y a encore chômage ! Tout le monde doit travailler, comme tout le monde doit vivre... Tous doivent jouir des mêmes droits et avoir les mêmes devoirs.

« Frères, nous avons été trahis et trompés à toutes les époques ; les uns et les autres nous ont toujours parlé haine... préparons-nous maintenant tous à la conquête du travail, de la liberté, du capital. Sœurs, suppliez vos amants d'être fidèles à ce programme,

d'avoir pour la patrie universelle le même dévouement, le même amour qu'ils ont pour vous. Dites à vos amants : soyez libres ! »

Telles sont les idées qui prédominent dans ses écrits — les idées qu'il voudrait réaliser dans sa République universelle. Pas un seul journal n'a fait bien ressortir ce que ces idées avaient de juste ; tous se sont occupés seulement de la forme, plus ou moins étrange, que Passanante leur a donnée ; la plupart ont fait un sourire dédaigneux. Mais Passanante — ne l'oublions pas — est un homme du peuple ; il n'a reçu qu'un embryon d'instruction ; et ce n'est que le sentiment, bien développé, qui le fait deviner les causes du mal qui l'environne, — ce sentiment qui a toujours été la force du peuple. Il voyait les misères des déshérités, la faim, la dégradation, la prostitution. Cela l'attristait, le faisait réfléchir, le poussait à chercher les causes de pareilles anomalies, et souvent il tombait sur la vraie cause. Que voulez-vous de plus ? Voulez-vous, peut-être, que Passanante vous donne une théorie sociale complète ?

Pendant toute la première séance, Passanante resta parfaitement tranquille. Mais à la seconde, il le fut moins. Il était excité, il alla jusqu'à sangloter, au grand étonnement de ceux qui avaient vu la veille son franc sourire. Il y eut beaucoup de commentaires à ce sujet. On assure même, qu'en prison, on lui aurait donné dans la boisson quelque chose qui l'aurait énervé. Je ne saurais l'affirmer pour sûr ; mais, ce qui est certain, c'est que ce bruit est très-répandu et très-accrédité dans la population napolitaine.

Je passe sur les dépositions des témoins — elles n'offrent rien d'important — et j'arrive au réquisitoire du procureur général, qui, dans une longue harangue, s'efforçait de prouver (le pauvre homme !) que Passanante n'est pas un fou, qu'il raisonne très-bien, et qu'on doit même reconnaître en lui une grande lucidité des idées. Ensuite, lui, ce procureur-général Lafrancesca, qui, après trente ans d'études, n'a pas appris à ne pas confondre les délits de droit commun avec les délits politiques (comme il l'a fait dans le procès de Bénévent), est venu faire le plus stupide des réquisitoires. Il s'est amusé à faire ressortir les contradictions qu'on rencontre dans les écrits du cuisinier de Salvia, qui, à peine sachant écrire, les dictait entre un mets préparé et une algarade de ses maîtres. Il fait observer que l'équipage sacré contenait la pitié de la femme, l'innocence de l'enfant, le cœur honnête et pur du patriote, la magnanimité du roi, — la nation entière, et il en tire la conclusion que Passanante est un monstre ; il invite le jury à prononcer si la société veut, oui ou non, vivre toujours sous la tyrannie et la terreur du poignard.

La défense fut très-éloquente, beaucoup plus habile que le réquisitoire. L'avocat, M. Tarantini, en cherchant à faire considérer Passanante comme le fruit de ces idées perverses qui de tous côtés font irruption dans la société, plaida les circonstances atténuantes.

Le jury donna raison à M. Lafrancesca. Passanante fut condamné à la peine de mort, par neuf jurés sur douze. La justice du pays passa — selon l'expression de Tarantini — majestueuse et terrible, sur le cuisinier de Salvia.

Passanante écouta, tranquille et en souriant la sentence. Il demanda seulement qu'on lui fasse la grâce de le faire mourir plus vite, et il refusa de se pourvoir en cassation ; le procureur général le fit contre le gré du condamné.

Le drame approche de son dernier acte ; il est probable que sous peu la hache qui décolla Agésilas Milano enverra la tête de Passanante rejoindre celles de Hœdel, de Nobiling et de Moncasi.

Le verdict du jury a produit une profonde impression ; le peuple ne s'y attendait pas, il en est mécontent ; la bourgeoisie s'en est aperçue ; elle cherche déjà à exploiter ce mécontentement et demande grâce pour le condamné.

Toujours la vieille chanson. Le peuple a faim, — on lui jette une tête ; le peuple veut travailler, — on fait fonctionner le bourreau. Est-ce ainsi qu'on empêchera la révolution ?



Le Révolté
Procès Passanante
22 mars 1879

extrait le 11 octobre 2026 d'*Archives autonomies*, tiré du *Révolté* du 22 mars 1879

bibliotheque-anarchiste.com